

en vous le présentant, sous forme de notice, nous ne ferons pour ainsi dire que compléter cet article, qui nous est si cher. Nous commencerons par reproduire une notice sur son ordination, avec ses lettres de missions; nous y joindrons des extraits de quelques lettres qui nous ont été adressées depuis sa mort; nous continuerons ensuite par la relation de sa vie religieuse.

## I

## PREMIÈRES ANNÉES DU PÈRE FR. P. CAZEAU.

François de Sales Prudent Cazeau naquit à St. Pierre de la Rivière du Sud, diocèse de Québec, le 29 juillet 1843. Son père, honnête cultivateur, natif de Québec, se nommait François Prudent Cazeau, et sa mère, Marie Brigitte Coulombe de St. Pierre. Quand elle épousa M. Prudent Cazeau, celle-ci était veuve de Joseph Basile Létourneau, dont elle avait eu plusieurs enfants. De son second mariage elle eut François Prudent et une fille, aujourd'hui madame Lillois. François Prudent fut baptisé par le Rév. M. Louis Parent, le trente juillet. Sa pieuse mère cultiva avec un grand soin ses premières années. Dès qu'il fut d'âge à commencer son éducation, elle le confia aux bons Frères de la Doctrine chrétienne de Montmagny. Ce fut là, dans l'été de 1855, que M. A. Pelletier, alors directeur du Collège de Ste. Anne, assistant à la distribution des prix, remarqua cet enfant qui semblait se distinguer entre ses petits compagnons par ses succès, sa candeur et sa piété. Il crut devoir conseiller à sa famille de poursuivre son éducation en l'envoyant immédiatement dans un séminaire.

Il entra donc au Collège de Ste. Anne le 7 septembre 1855. Grâce à son application, il compléta son cours d'études en huit ans. Il se distingua toujours entre tous ses compagnons par sa fervente et constante piété, par son amour pour le travail, par sa bonne conduite, et par son grand respect pour ses supérieurs et ses maîtres. Il présageait déjà ce qu'il serait plus tard; on le proposait comme modèle à ceux de son âge. Il ne faut cependant pas s'imaginer qu'il faisait tout par attrait, et que Dieu lui épargnait les petites épreuves qui se rencontrent souvent dans la vie collégiale. Non; il aurait pu faillir à ses devoirs lui aussi, *potuit transgredi*, il a eu ses moments de lutttes et de combats; aucun mortel n'en est exempt. Mais sa volonté, qu'il a eu soin de fortifier par la prière, l'a admirablement bien servi dans la pratique du bien.